

Protocole mis en place en septembre 2020 pour Antony-Aïkido

Le protocole mis en place résulte des recommandations et instructions de l'Union des Fédérations d'Aïkido et de celles de la mairie en accord avec la préfecture.

Arrivée des élèves :

Pour les enfants :

- Il est conseillé aux élèves d'arriver en keikogi avec un survêtement par-dessus leur tenue de cours
- Les élèves de plus de 11 ans portent un masque. Le masque sera retiré une fois sur le tatami et remis dès la sortie du tatami
- Chaque élève sera accompagné par un seul accompagnant qui respectera les gestes sanitaires (port du masque et lavage des mains)
- Les élèves retirent leur survêtement, se lavent les pieds avant de mettre leurs zoories, et les mains, rangent leurs affaires dans un sac.
- Après le cours, au dojo Pierre de Coubertin, ils sortent par la sortie de secours qui donne sur l'extérieur, où les attendront leurs accompagnateurs, le cas échéant.

Pour le cours adulte

- Les vestiaires seront accessibles avec un masque, sous réserve d'une personne pour 4 m², avec respect de la distanciation de 1m ; Il est conseillé d'y rester le moins longtemps possible
- Les douches seront accessibles en respectant la distance de 1m
- Dans le vestiaire, les élèves se lavent les mains et les pieds au gel hydroalcoolique juste avant de mettre leurs zoories
- A la fin du cours, ils passent du gel hydroalcoolique sur les mains et les pieds
- Les élèves respecteront le parcours mis en place dans les installations.

Pendant le cours :

- Le masque n'est pas obligatoire pour les élèves
- La distanciation est conseillée mais pas obligatoire
- Si un élève doit sortir, il met son masque, se lave les pieds et les mains en sortant et en revenant sur le tatami
- Le secrétaire du bureau, ou son remplaçant, est désigné pour tenir à jour la liste des élèves présents à chaque cours

Recommandations

- Les armes personnelles des élèves devront être marquées
- Les kekogis devront être lavés régulièrement
- Chacun aura soin **d'avoir avec lui un flacon de gel hydroalcoolique, des mouchoirs en papier jetables, une petite serviette pour s'essuyer les mains, un sac en plastique pour mettre son masque**
- Prévenez systématiquement les enseignants en cas d'absence

Préconisations sanitaires à prendre avant de se rendre au dojo

- **Ne pas être dans un foyer ayant un cas de COVID-19 déclaré depuis moins de 24 jours**
- Répondre à la négative à l'autodiagnostic qui vous sera fourni
- Avoir pris sa température avant de venir, **pas de pratique si 37°8 ou plus ;**
- Se doucher et avoir les cheveux lavés et attachés ;
- S'assurer que sa tenue de pratique ait bien été lavée (keikogi, ...) ;
- Avoir les mains propres et les ongles correctement coupés ;